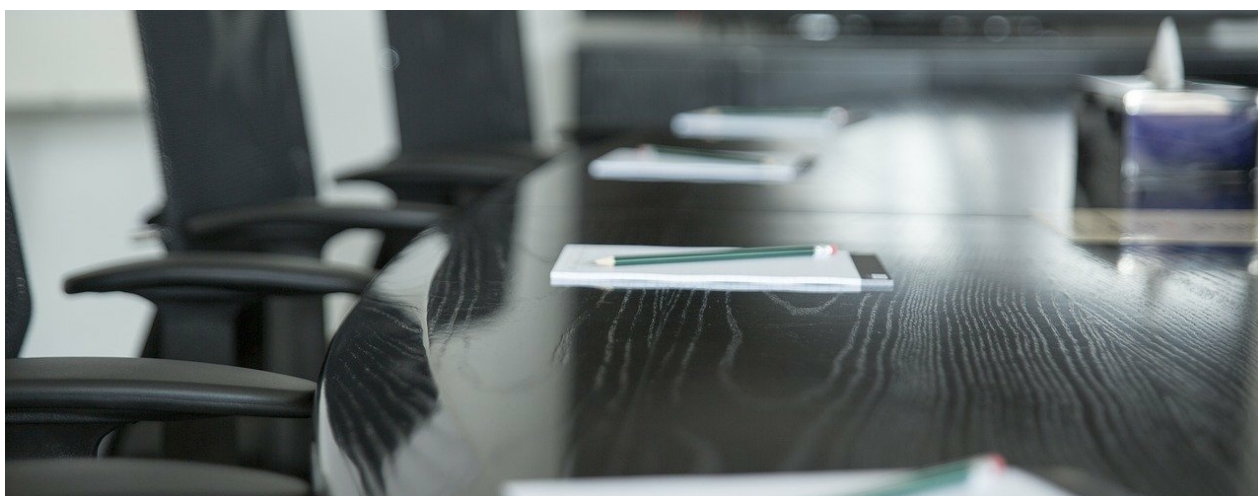




CONCEPT RÉGISSANT L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



Crédit Photo /



Politique communale



Autorités communales, Tout public



Elaboration d'un document cadre qui pose les principes que la municipalité et les services doivent suivre lors d'aménagements de l'espace public. 3 objectifs cadres : 1) espaces qui génèrent de la proximité sociale (rencontre) 2) espaces qui favorisent les courtes distances afin de développer le réseau de mobilité douce (équipement permettant le mouvement, végétalisation), 3) espaces qui préservent le patrimoine culturel et historique.

Ce document comprend une grille (outil pratique) qui aide au respect des critères à respecter. Volonté que ce document devienne contraignant à terme.

IMPLICATION DE LA COMMUNE

Financier, RH

CONTACTS ET INFORMATIONS

VAUD

Municipalité

COMMUNES AYANT MIS EN PLACE LA MESURE

